|  |
| --- |
| **Procédure de candidature**L’Université du Mans a opté pour une transmission numérique des pièces constitutives du dossier de candidature (via la plate-forme ESUP DematEC). Si vous souhaitez postuler, votre candidature se fera en trois étapes :1. **Inscription sur le site GALAXIE du 8 février 2019 à 10 heures (heure de Paris) au 11 mars 2019 à 16 heures (heure de Paris).**

Vous indiquerez obligatoirement une **adresse électronique valide** (identique pour Galaxie et ESUP DematEC) que vous consultez régulièrement.1. **Réception du mail d’activation de votre compte ESUP DematEC.**

Un courrier électronique vous sera adressé dans la journée qui suit l’inscription dans Galaxie ou le lundi matin pour les inscriptions du weekend. Ce courriel indiquera l’adresse URL (<https://candidatures-ec-au-fil-de-l-eau.univ-lemans.fr>) nécessaire à la **création de votre mot de passe** et au dépôt de votre dossier de candidature sur l’application dédiée.1. **Dépôt de votre dossier de candidature sur ESUP DematEC au plus tard le 12 mars 2019 à 12 heures (heure de Paris).**

Le dossier sera à adresser **exclusivement au format PDF,** à raison d’un fichier par pièce, et devra comporter toutes les pièces exigées par *l’*[*arrêté du 13 février 2015 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030337354), de préférence dans l’ordre prévu par l’arrêté.Les fichiers chargés devront être nommés explicitement, par exemple : "NoPOSTE\_PieceDIdentite.pdf" ou "NoPOSTE\_Rapport\_de\_soutenance.pdf"**Attention : Passé le délai du 12 mars, 12 heures (heure de Paris), la plate-forme ESUP DematEC sera fermée. Toute candidature non déposée ou incomplète sera déclarée irrecevable. Aucune pièce complémentaire ne sera réclamée par nos services, aucun envoi complémentaire par mail ne sera accepté.****Il est vivement recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour s’inscrire sur l’application FIDIS et déposer son dossier de candidature sur la plate-forme ESUP DematEC.****Informations pour l’audition**Si vous êtes convoqué pour l’audition, votre reconnaissance de travailleur handicapé vous permettra de bénéficier de dérogations aux règles normales de déroulement des concours (durée et fractionnement des épreuves, aides humaines et techniques). Vous aurez la possibilité de déposer une demande d’aménagement de l’audition auprès de notre établissement, après avis d’un médecin agréé du département de votre lieu d’habitation qui établira un certificat déterminant les conditions particulières dont vous pouvez bénéficier.Si votre candidature est retenue, ces informations vous seront rappelées dans la convocation transmise un mois au moins avant l’audition.  |